

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 959

présenté par
M. Véran

ARTICLE 38

À la deuxième phrase de l'alinéa à 9, après la deuxième occurrence du mot :

« leurs »,

insérer le mot :

« spécialités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.